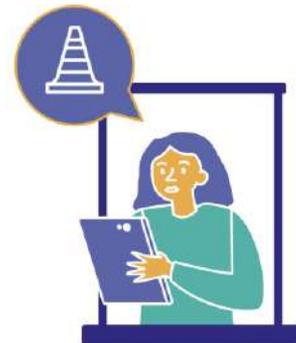




CONSEIL DE QUARTIER

Mairie – Fontainebleau
3 mars 2025



Vos représentants de quartier



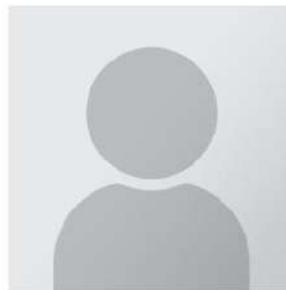
**Jérôme
VIGOGNE**



**Gilles
TCHERNIAK**



**Thibaud
EYCHENNE**



**Nancy
THOU**

Votre élue de quartier

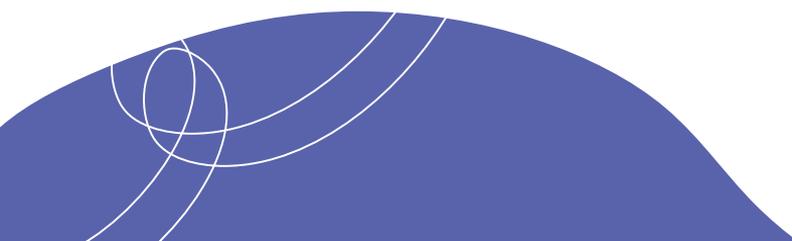


Corinne BOCABEILLE
Chargée des finances et de la
tranquillité urbaine

Votre courriel : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr
Objet : CQ-MF

ORDRE DU JOUR

- 1 Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre
- 2 Présentation du dispositif MIAM
- 3 Les sollicitations en cours
- 4 Les projets lauréats du budget participatif 2025
- 5 Actualités du schéma de mobilité
- 6 Présentation du partenariat avec l'association The sorority
- 7 L'agenda de votre quartier



1

Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Contexte réglementaire et orientation de la ville

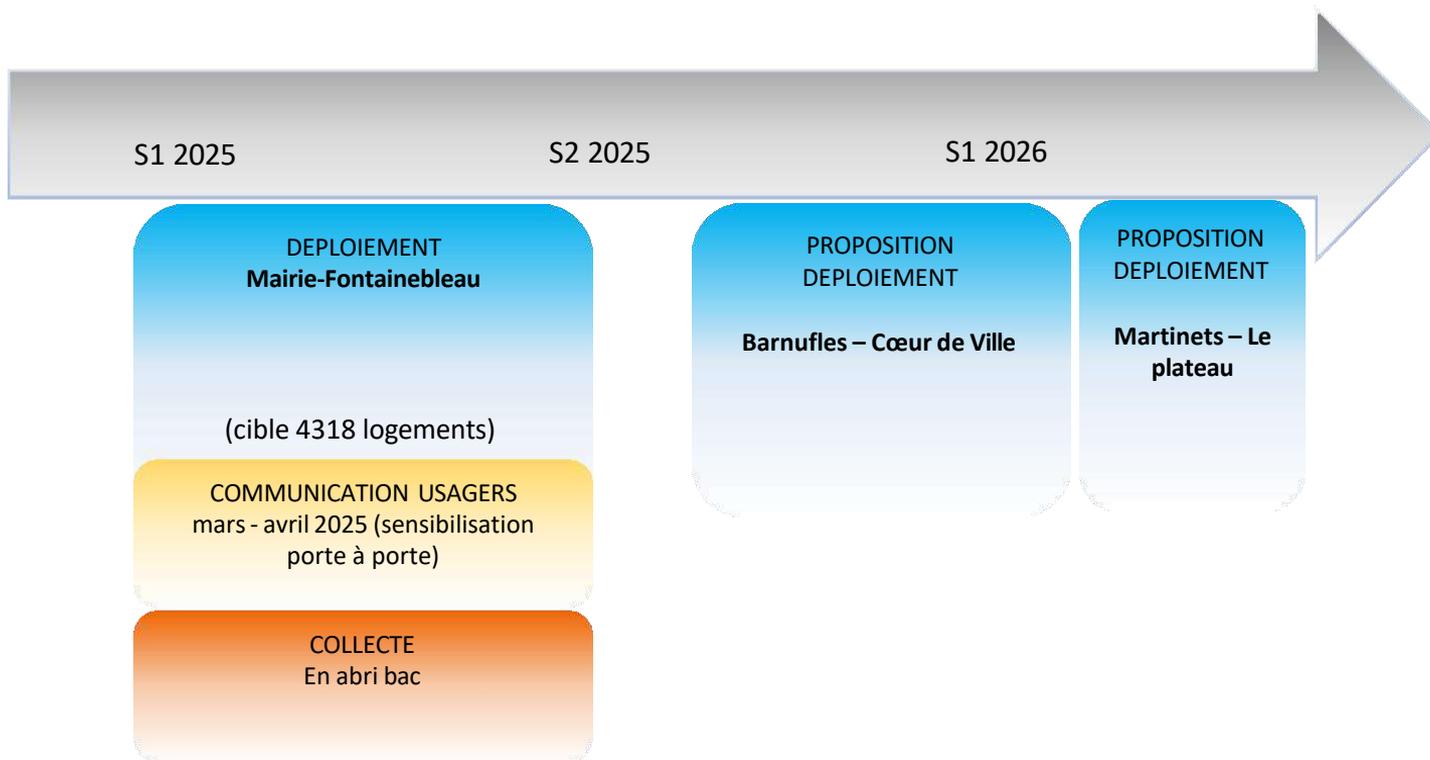
Conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

Une solution mixte qui vous offrira la possibilité de :

- faire du compostage individuel en pavillon, partagé ou résidentiel (sur demande au service déchets : par mail dechets.secteurnord@grandorlyseinebievre.fr ou au téléphone : 01 78 18 22 23
- faire du compostage en appartement avec un lombricomposteur : près de 100 kg/an/personne de déchets alimentaires peuvent être transformés en engrais naturel à l'aide de vers de compost ou lombrics
- Déposer vos déchets alimentaires dans un abris-bac à proximité de votre domicile

Ces solutions complémentaires seront progressivement déployées par quartier pour qu'à échéance 2026, l'ensemble de la ville soit équipé pour la collecte des déchets alimentaires.

Déploiement progressif de lieux d'apport volontaires des déchets alimentaires



Les abris-bacs et bacs :

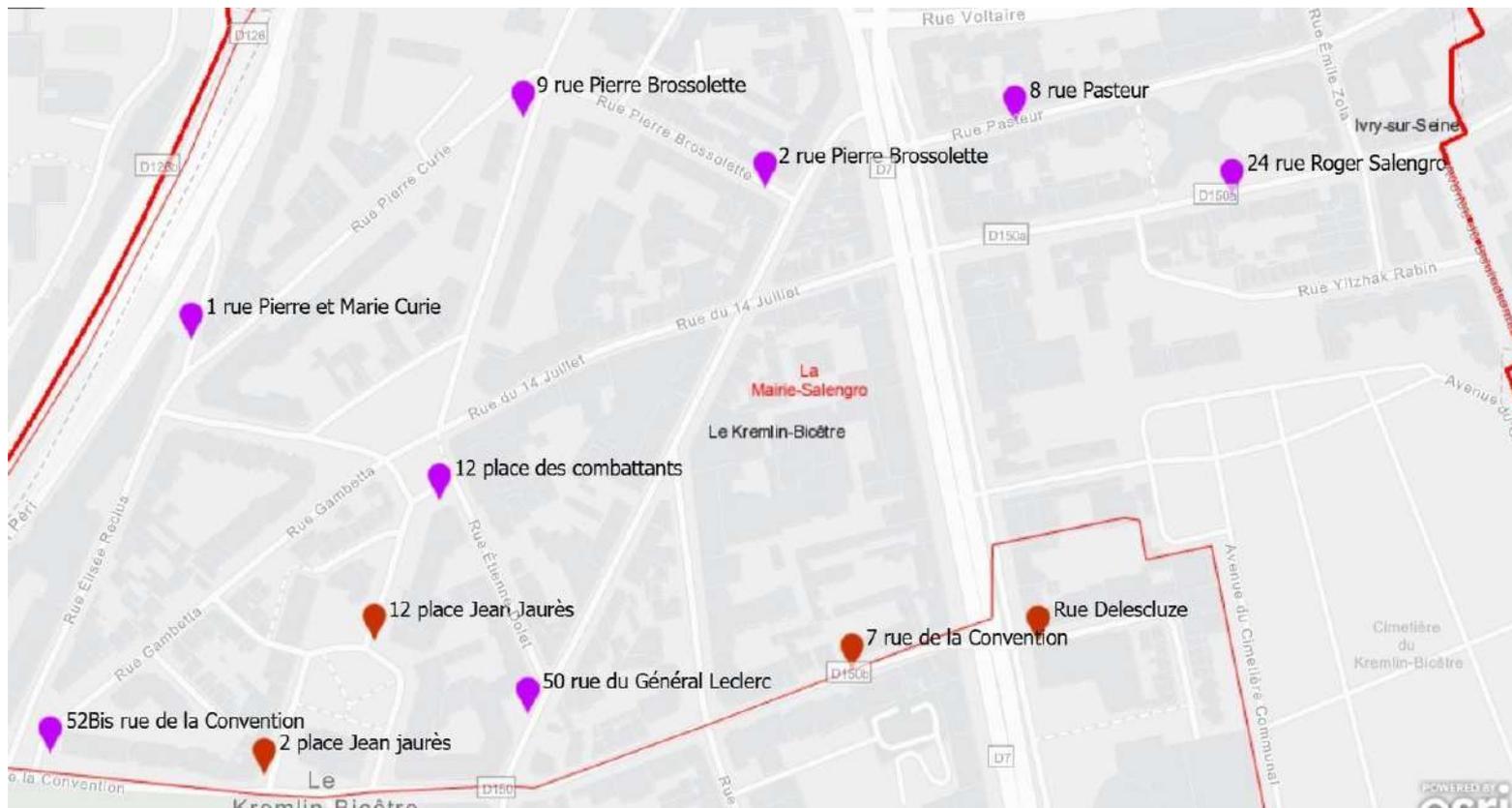
- Capacité de l'abri bac : 1 bac 240 litres
- Caractéristiques de l'abri bac :
 - > Rampe d'accès
 - > Système anti-claquement
 - > Ouverture à pédale + ouverture PMR
 - > Dispositif anti-rongeur
 - > Verrouillage robuste
- Couleur de l'abri réglementaire ADEM : marron



Photo non contractuelle

Quartier témoin proposé : Mairie-Fontainebleau

12 points d'implantation pour 20 abri-bacs



Collecte : 2 fois par semaine les lundis et jeudis.

Lavage : en fonction de la saisonnalité et du niveau de salissure :

- de mai à fin septembre : lavage des bacs et abris bacs 2 fois par semaine
- d'octobre à fin avril : lavage des bacs et abris bacs 1 fois par semaine

Après collecte, les déchets alimentaires sont envoyés sur un site de déconditionnement pour être broyés, liquéfiés et pasteurisés. Ce produit part ensuite à Fontainebleau en usine de méthanisation



Actions de communication et sensibilisation

1) Informations générales

Informations aux riverains distribuées par boitage sur tout le quartier semaine du 03/03/2025

Relai vers les réseaux sociaux et sites Internet (Ville et EPT)

Affichage municipal et dans les halls des immeubles semaine du 03/03/2025

2) Actions en porte-à-porte :

Des éco-animateurs en charge de cette sensibilisation

Du 10 mars au 07 avril 2025 : distribution d'un kit de démarrage : un bioseau + sacs biodégradables + mémo tri

3) Sensibilisation et distribution des kits aux non vus par les éco-animateurs avec des animations en pieds

Collaboration à développer :

Relais d'information auprès des voisins, familles et faire remonter les interrogations, difficultés par mail ou téléphone,

Faciliter l'obtention des accès des immeubles,

Réunion bilan à l'issue de l'opération de sensibilisation en porte à porte pour proposer des actions aux habitants n'ayant pas pu être sensibilisés.



2

Présentation du dispositif MIAM

**Mieux Manger, Innover, Agir et
Mobiliser**

Une ville active sur le sujet du bien-être alimentaire de ses habitants

Depuis 2020, la Ville du Kremlin-Bicêtre met en place un plan d'alimentation communal nourri par de nombreuses initiatives :

- **Cantine** des écoles et du restaurant Lacroix **en régie publique avec 2 000 repas confectionnés chaque jour par les agents de la ville**
- Amélioration de la **qualité des repas** grâce aux services restauration et à la diététicienne de la Ville
- **Tri et réutilisation des déchets alimentaires** dans les écoles : installation d'une nouvelle poubelle en complément des bacs ordures ménagères, sensibilisation au tri dans les écoles auprès du personnel et des enfants et réutilisation des déchets qui après un processus de méthanisation peuvent être épandus sur des terres agricoles
- Tarification des cantines adaptée au quotient familial
- **Repas à 1€** tous les midis pour les **étudiants** pour rendre l'alimentation accessible à toutes et tous

Une nouvelle expérimentation : Le MIAM

En 2025, la ville souhaite poursuivre et approfondir son action pour l'alimentation des habitants en menant une expérimentation innovante : le MIAM :

En **contrepartie d'une cotisation calculée selon le quotient familial, 20 foyers représentatifs** de la ville participeront à **une expérimentation de 8 mois d'avril à décembre** comprenant :

- **1 panier de légumes** produits par un maraîcher de la région chaque semaine en partenariat avec l'AMAP Karotte
- **80 €** valable dans les enseignes partenaires, fléché sur des aliments non transformés (viande, poisson, produits laitiers, légumes..)
- Des **ateliers cuisine dispensés par la diététicienne** de la Ville afin d'échanger des conseils adaptés aux contraintes de chacun (familles nombreuses, peu de temps, personne seule) et à nos besoins nutritionnels

Cette expérimentation permettra de conforter et d'enrichir les programmes des services municipaux déjà actifs sur ces sujets, et selon ses résultats la Ville pourra décider d'en faire bénéficier à plus de familles.



3

Les sollicitations en cours

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Rue Salengro le chantier est abandonné, le trottoir n'est plus en fonctionnement, est-il possible de remettre des barrières sur le chantier tant qu'il n'a pas repris son activité ?</p>	<p>Ce chantier a repris depuis quelques jours. Une remise en état de l'emprise chantier et de la signalétique a été demandée à la nouvelle entreprise.</p>
<p>A quoi servent les panneaux solaires installés sur les canopées du budget participatif place Jean-Baptiste Clément ?</p>	<p>Les panneaux solaires servent à paramétrer l'arrosage automatique.</p>
<p>Une maison est en cours de destruction rue Séverine. Pourrait-on avoir une présentation du projet immobilier ?</p>	<p>Il s'agit de la construction d'un ensemble immobilier en R+5/R-2 comprenant 58 logements en accession, une pension de famille de 30 logements et une surface commerciale ou d'activité au rez-de-chaussée.</p>

Les sollicitations en cours

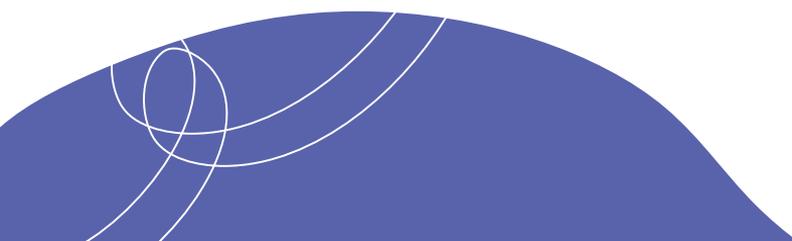
Sollicitation	Réponse de la mairie
Rue du 14 juillet, comment va être pérennisé cet aménagement ?	La Ville a demandé au bureau d'études de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) de proposer un aménagement définitif (type chicane) pour réduire la vitesse des usagers dans cette rue.
Qu'en est-il du chantier Rue Delescluze ? Et pour l'ilot Rossel ?	Les permissions de voirie ont été données à l'entreprise qui doit réaliser les travaux rue Delescluze, suite à une réunion publique sur site. Le chantier a commencé. Le projet concernant l'ilot Rossel a été suspendu en février 2024, une étude doit prochainement commencer, en lien avec les riverains, pour définir si des possibilités de réhabilitation existent.

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
L'école Brossolette, devait être relocalisée à Jean-Zay, avez-vous de nouvelles informations à ce sujet ?	Cette relocalisation n'est plus à l'ordre du jour en attendant la définition du projet concernant l'îlot Rossel comme évoqué lors de la réponse précédente.
Qui doit-on contacter en cas de dépôts sauvages ?	Pour toute demande concernant les encombrants, vous pouvez contacter l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) au numéro unique suivant : 01 78 18 22 23.
Certains commerçants prennent des libertés avec leurs terrasses ou affichages, rendant difficile la circulation des piétons qu'est-il possible de faire ?	Toute création ou modification de terrasse doit être déclarée à la Ville. Il convient de nous informer des endroits concernés par les terrasses gênantes pour la circulation piétonne, non réglementaires ou non déclarées par mail à l'adresse suivante : commerces@ville-kremlin-bicetre.fr

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
La gouttière de l'angle du restaurant Place rouge est désaxée ce qui provoque pas mal d'eau projetée sur le trottoir en hauteur.	La gouttière a été réparée ce matin.



4

Les projets lauréats du budget participatif 2025

Les résultats du vote

205 votants par internet

21 bulletins déposés dans les 3 urnes

Projets lauréats :

- **Mairie Fontainebleau : Végétaliser la jonction rue Élisée Reclus/rue Gambetta/rue de la Convention**
- Barnufles-Cœur de Ville : Verdir les abris-bus et végétaliser des toits et des murs pour créer des notes de verdure dans le tissu urbain
- Martinets-Le Plateau : Installer une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) devant l'école Benoît Malon

Les résultats du vote

Végétaliser la jonction rue Élisée Reclus/rue Gambetta/rue de la Convention

Rénover et implanter de nouveaux jeux pour les enfants dans les parcs de la ville

Installer des bancs avenue Fontainebleau et au parc Pinel

Installer une table de ping-pong dans chaque parc de la Ville

Installer des abris à vélos sécurisés sur certaines places de parking avenue de Fontaine

Inciter au sport via l'installation d'un ensemble d'équipements sportifs sur l'espace pu

Financer des pinces et des gilets pour ramasser les déchets

Installer des brumisateurs au Parc Pinel :

Réaliser une fresque urbaine sur le mur de soubassement du boulevard Général De Ga

Créer une mare à poissons au Parc Pinel

Créer un billodrome au sein du Parc Pinel

Améliorer la cour de récréation de l'école Brossolette

Installer un nouveau mur d'escalade plus haut que ceux du Parc Pinel :

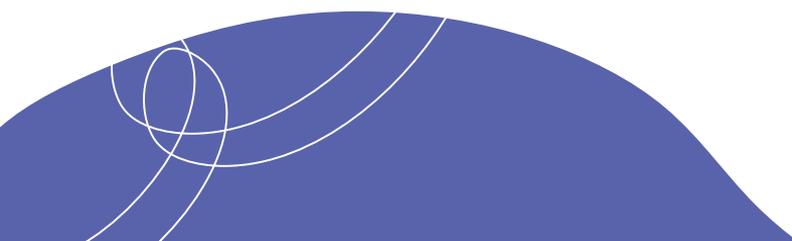
Créer un bac à sable pour les enfants dans le parc Pinel

Diffuser à tous les Kremlinois et Kremlinoises 3 sacs en tissu pour faire leurs courses :

QUARTIER MAIRIE-FONTAINEBLEAU

1 : pas intéressé , 2 : peu intéressé , 3 : assez intéressé , 4 : intéressé , 5 : très intéressé

1	Financer des pinces et des gilets pour ramasser les déchets	1	2	3	4	5
2	Rénover et implanter de nouveaux jeux pour les enfants dans les parcs de la ville	1	2	3	4	5
3	Créer un bac à sable pour les enfants dans le parc Pinel	1	2	3	4	5
4	Inciter au sport via l'installation d'un ensemble d'équipements sportifs sur l'espace public.	1	2	3	4	5
5	Installer des abris à vélos sécurisés sur certaines places de parking	1	2	3	4	5
6	Améliorer la cour de récréation de l'école Brossolette	1	2	3	4	5
7	Réaliser une fresque urbaine sur le mur de soubassement du boulevard Général De Gaulle	1	2	3	4	5
8	Installer des bancs avenue Fontainebleau et au parc Pinel	1	2	3	4	5
9	Installer des brumisateurs au Parc Pinel	1	2	3	4	5
10	Installer une table de ping-pong dans chaque parc de la Ville	1	2	3	4	5
11	Végétaliser la jonction rue Élisée Reclus/rue Gambetta/rue de la Convention	1	2	3	4	5
12	Diffuser à tous les Kremlinois et Kremlinoises 3 sacs en tissu pour faire leurs courses et ainsi sensibiliser à la protection de l'environnement	1	2	3	4	5
13	Installer un nouveau mur d'escalade plus haut que ceux du Parc Pinel	1	2	3	4	5
14	Créer une mare à poissons au Parc Pinel	1	2	3	4	5
15	Créer un billodrome au sein du Parc Pinel	1	2	3	4	5



5

Actualités du schéma de mobilités

Plan vélo triennal 2025-2027

tout savoir sur la 1^{ère} phase
(décembre 2024 - juillet 2025)

Ce à déjà été réalisé !

En fin d'année 2023, la ville a réalisé une première infrastructure cyclable supplémentaire rue Benoit-Malon, dans le cadre du réaménagement de cette rue.

Une station de réparation et de gonflage pour vélos et trottinettes disponible place Jean-Baptiste Clément

Sécurisation de la piste cyclable grâce à l'installation d'un séparateur

Étape 1

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle rue du Général-Leclerc (entre l'avenue Fontainebleau et la rue Rossel)
Dec. 2024 - mars 2025

Création d'emplacements de stationnement vélo en lieu et place des stationnements voiture aux abords des passages piétons

Suppression de 50 emplacements de stationnement côté impair

Étape 2

Piétonisation de la rue du Général Leclerc, depuis la rue Rossel jusqu'au parc de Bicêtre
Mars - juillet 2025

Un espace apaisé aux abords du parc de Bicêtre
Moins de pollution sonore et thermique

Mise en place d'un système de contrôle d'accès par badge pour les riverains

Installation de 4 nouvelles bornes de recharge pour voiture électrique dont une à recharge rapide.
► Rue Rossel
► Avenue Charles Gide
► Route Stratégique
► Rue Jean Monnet

Installation de panneaux M2D « Autorisation de tourner à droite » au niveau de certains carrefours gérés par feux tricolores

Sécurisation des carrefours pour les cyclistes avec l'implantation de 11 sas vélo

Plus de 100 places de stationnement vélos supplémentaires sur l'ensemble du territoire communal.

Étape 3

Un espace repensé pour favoriser la pratique du vélo
Février - juillet 2025

Et après ?

Sous réserve des résultats des études à venir.

Phase 2 - 2026

Création d'infrastructures cyclables entre Le Kremlin-Bicêtre et Villejuif sur la rue du Professeur Berponi et le boulevard Chastenet de Géry

Phase 3 - 2027

Réaménagement de la rue Séverine qui comportera une infrastructure cyclable. En complément, un travail sera mené pour un meilleur maillage territorial et une pacification des rues de desserte locale.



6

Présentation du partenariat avec l'association The Sorority

THE SORORITY : première communauté et application d'entraide internationale

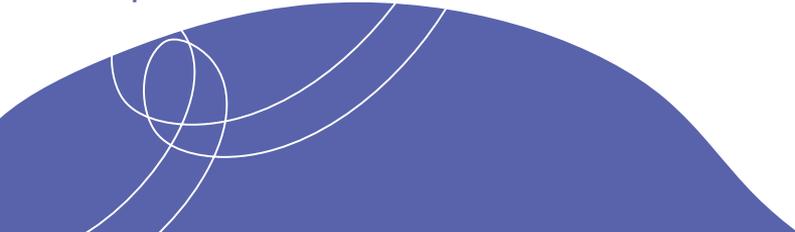
THE SORORITY est une application entièrement sécurisée, comptant plus de 240 000 personnes utilisatrices, initialement dédiée aux femmes et aux personnes issues des minorités de genre pour se soutenir mutuellement et agir efficacement contre toutes les formes de violence (harcèlement, isolement, discrimination et violence conjugale/intrafamiliale).

L'application est gratuite et disponible dans le monde entier dans 15 langues.

Fonctionnement :

En cas de danger, peu importe où la personne se situe (dans la rue, dans les transports en commun, au bureau, en soirée, à la maison ou en voyage) à n'importe quel moment : elle peut déclencher l'alerte pour demander de l'aide via l'application. Dans la minute qui suit le déclenchement de l'alerte, en moyenne 10 prises de contact sont observées (3/4 par appels téléphoniques, le reste via le chat).

L'association organise chaque mois une session de test en temps réel afin de s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme et de sa réactivité.



Le partenariat mené entre la Ville du Kremlin-Bicêtre et l'application The Sorority

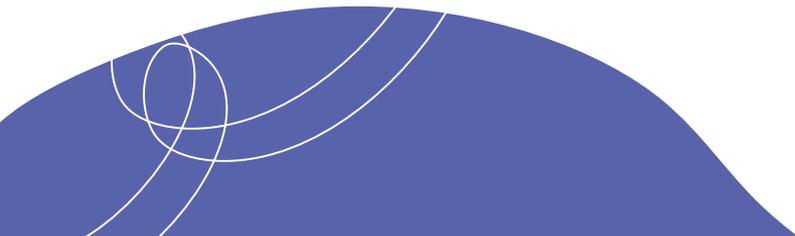
Le partenariat inclut :

- La formation des agents de la ville
- La formation des associations
- La mise en place de « lieux sûrs » en partenariats avec les commerçants de la ville et les équipements municipaux
- Le soutien à la gratuité de l'application pour toutes et tous.



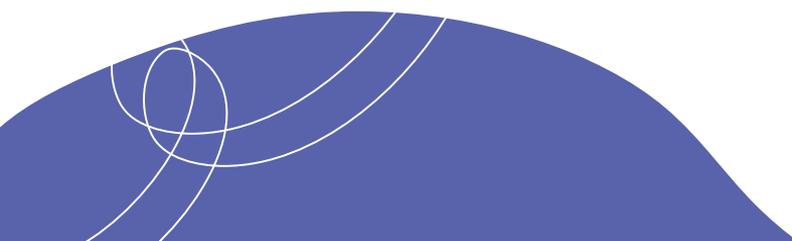
Pour créer un compte il est nécessaire de faire une demande d'authentification avec une pièce d'identité et un selfie. Ces informations sont supprimées une fois l'identité confirmée par l'association afin de conserver l'anonymat des personnes utilisant la plateforme.

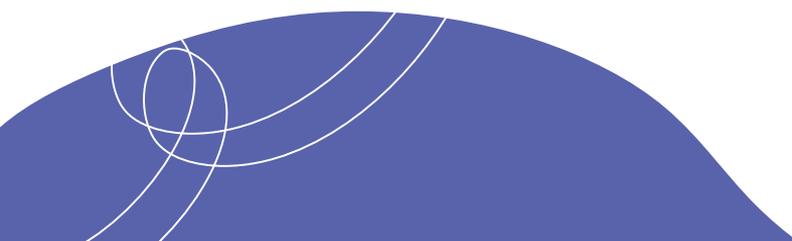
Actuellement plusieurs dizaines de Kremlinois l'utilisent déjà.





**Vous ne recevez pas *Le Mag'* ?
Venez nous voir à la fin du
conseil de quartier !**





7

L'agenda de votre quartier

Les événements à venir

Du 5 mars au 15 mars « Brisons les stéréotypes » : Semaine droits des femmes

- Du 6 mars au 29 : Exposition “Regards croisés de Moldavie” Centre culturel Jean-Luc Laurent
- **Vendredi 7 mars (19h) : Théâtre “Renversante”, Hôtel de Ville**
- **Samedi 8 mars (14h30-16h30): L’Écho fait son cinéma : Les filles d’Olfa, Auditorium Lounès-Matoub**
- **Samedi 8 mars (17h30) Conférence UPP « Comment faire de l’école un lieu d’apprentissage de l’égalité ? », Auditorium Lounès-Matoub**
- **Samedi 8 mars (20h): Spectacle “Niquer la fatalité, chemin(s) en forme de femme”, l’Ecam**
- **Samedi 15 mars (20h) : “Drama Queen 2” par Mahaut, l’Ecam**

- Du 1 avril au 3 mai: Exposition “Mouvements” Centre culturel Jean-Luc Laurent
- **Mardi 1^{er} avril : La Krem’ du jazz : Une soirée musicale en plein cœur du Kremlin-Bicêtre, Auditorium Lounès-Matoub**



A VOUS LA PAROLE !



Les sollicitations en cours

Les nouvelles sollicitations

Il y a un problème de nuisances sonores récurrent, au 5 rue Pasteur émanant d'une source extérieure, le matin très tôt entre 5h15 et 5h45 et est audible depuis les immeubles. Bruits intenses et fracas semblent émis par des matériaux comme de la ferraille, des gravats, du verre, des briques ou des carreaux cassés, du bois, des déchets de chantier ou des encombrants lourds, comme déversés dans une benne ou un container et qui s'entrechoquent. Ceci est suivi d'une sorte d'écrasement ou compression du tout provoquant des sons extrêmement préjudiciables à la qualité du sommeil des habitants de notre quartier... Nous subissons déjà les nuisances sonores du périphérique et des sirènes des véhicules de police et ambulances.

Un vacarme assourdissant en saccades qui dure une quinzaine de minutes en moyenne et réveille les habitants du quartier. La source de cette nuisance sonore est cependant difficile à localiser et de ce fait à identifier.

Elle est sans doute proche du périphérique et située à l'ouest du quartier impacté, donc, dans notre cas, la rue Pasteur et sûrement quelques immeubles aux alentours.

MERCI !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



@villekb



PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER: MARDI 4 JUIN 2025

